

Sécur de la Santé : pour la Fédération SUD Santé Sociaux seul le rapport de force permettra d'imposer nos revendications!

Après les annonces du Président de la République à Mulhouse pendant la période terrible de l'épidémie, les Hospitalier.e.s attendaient beaucoup de cette ouverture officielle du Sécur de la santé. Tant dans les messages du premier ministre dans ce qu'ils définiraient comme axes de travaux, que de ceux du ministre de la santé et des solidarités s'agissant de la méthode.

La fédération SUD Santé Sociaux avait déjà émis plus que des doutes... elle n'a pas été déçue : 300 participant.e.s, et parmi eux 15 intervenant.e.s choisis par le gouvernement. Soient 5% avec un droit de prise de parole. A quelques rares exception, une syndicaliste CFDT, un maire « Républicain », deux représentants des usagers, la parole est donnée majoritairement aux directeurs et aux médecins.

A priori, l'intention n'est pas de changer de monde, au-delà de la déclaration de principe. Les interlocuteurs et interlocutrices qui se sont exprimé.e.s n'envisagent pas encore les virages essentiels à une meilleure démocratie sanitaire. Si le ministre en évoquait lui-même l'arbitraire du choix des intervenant.e.s, il est de l'arbitraire très révélateur...

La fédération SUD-Santé sociaux parce qu'elle lutte avec les hospitalier.e.s, légitimement en colère, depuis plus d'un an en convergence avec les collectifs de professionnel.le.s comme elle l'a toujours fait auparavant dans toutes ses actions syndicales, aurait donné une autre dimension à ce lancement mais le consensuel soutien à la politique libérale gouvernementale y a été préféré.

Des 5 axes de travail avancés par le premier ministre aucun ne nous est étranger.

Nous avons, s'agissant de la reconnaissance et la rémunération des métiers, des revendications à porter, bien sûr, mais tout autant sur le financement de l'hôpital et plus largement du système de santé et de protection sociale comme la réforme, la gouvernance et la question de la territorialité.

Nos revendications restent cruellement d'actualité tant les pistes et le cadre de ce Sécur nous laissent perplexes et ne fait que renforcer notre détermination à imposer une autre voie...

Si nous voulons, dans le calendrier, obtenir l'ouverture de véritables négociations, nous devons garder le cap de la juste revendication, permettre l'expression des collègues de terrain et la mobilisation en reste encore le meilleur moyen.

Notre participation au comité national Sécur et au groupe de travail carrière et rémunération, nous l'envisageons dans **le cadre d'un rapport de force établi**. **Les mardis et les jeudis de la colère sont la bonne voie, les mobilisation locales actuelles l'éclairent, et le 16 juin doit en être un moment fort** où les hospitalier.e.s et la population concrétisent dans la lutte la solidarité exprimée des balcons durant cette crise sanitaire.

Fédération SUD Santé Sociaux

La Fédération SUD Santé revendique :

- Une augmentation immédiate des salaires pour l'ensemble des personnels soignants, techniques, administratifs, de la santé, du social et médico-social de 400€ net mensuel, soit l'équivalent de 80 points d'indice supplémentaires dans la FPH avec un salaire net minimum de 1 700€
- Une carrière avec évolution linéaire et sans barrage pour tous.les agent.e.s et salarié.e.s de la santé, du social et du médico-social.
- Un plan d'embauche massif à la hauteur des besoins remontés par les services tant pour l'hôpital, pour les EHPADs et pour toutes les structures du social et du médico-social. Ainsi que l'arrêt des contrats précaires : stagiairisations rapides dans la FPH et CDI dans le privé.
- L'arrêt des fermetures de lits, la réouverture des lits fermés et ouverture de nouveaux lits à hauteur des besoins de la population
- Le changement de financement de l'hôpital, du social et du médico-social avec la fin de la T2A et une augmentation de l'ONDAM à plus de 8% pour faire face à la pandémie COVID 19
- L'ouverture de centres de santé publics, avec une médecine salariée, au plus proche de la population
- Un système de protection sociale unique, uniforme et universel, assuré à 100% par la Sécurité sociale, avec une gestion démocratique par les représentant-es des travailleuses et travailleurs.

Paris, le 25 mai 2020

Contact presse : federation@sudsantesociaux.org